

**TELEGRAMME
DE CONVOCATION URGENTE**

Réf. n. 922

Aoste, le 11 décembre 2011 - ore 16.15

Adresses

Aux Membres de la IV^e Commission

A l'Assesseur aux activités productives

et, p.i.:

Au Président du Conseil de la Vallée

Au Président de la Région

Aux Conseillers régionaux:

IMPÉRIAL Hélène

PROLA Piero

TIBALDI Enrico

ZUCCHI Alberto

Au Secrétaire Général

Au Bureau des Groupes du Conseil

Texte

Ai l'honneur communiquer IV^e Commission permanente Conseil est convoquée, conjointement à la II^e Commission, **vendredi 14 décembre 2012 - 9h30** auprès **Salle Commissions** Présidence Conseil régional pour examen ordre du jour suivant:

- 1) Communications des Présidents.
- 2) Auditions sur le P.L. n° 217 :
 - **9h30** : Assesseur aux activités productives ;
 - **10h** : Président et Directeur de l'IVAT.
- 3) P.L. n° 217: "*Modificazioni alla legge regionale 24 maggio 2007, n. 10 (Nuova disciplina dell'Institut Valdôtain de l'artisanat de tradition (IVAT))*". **Rapporteurs les Conseillers ROSSET et CRÉTAZ**

Documentation est disponible auprès Secrétariat IV^e Commission et sur le site internet www.consiglio.vda.it/iter_leggi_e_atti

STOP - Cordialement - Diego EMPEREUR - Président



Le Secrétaire
(Baudin Monica)

